

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DE LA COMMISSION PERMANENTE**

Commission permanente du 16 octobre 2023

Délibération n° CP-2023-2602

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Rillieux-la-Pape

Objet : Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) - Soutien de la Métropole de Lyon à la candidature du territoire Alagniers-Mont Blanc à Rillieux-la-Pape

Service : Délégation Développement responsable - Direction Insertion et emploi

Rapporteur : Madame Séverine Hémain

Président : Monsieur Bruno Bernard

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 65

Date de convocation de la Commission permanente : vendredi 29 septembre 2023

Secrétaire élu(e) : Monsieur Jean-Claude Ray

Présents : M. Artigny, Mme Asti-Lapperrière, M. Athanaze, M. Badouard, M. Bagnon, Mme Baume, M. Ben Itah, Mme Benahmed, M. Benzeghiba, M. Bernard, M. Blanchard, Mme Boffet, Mme Brossaud, Mme Brunel, M. Bub, M. Buffet, M. Camus, Mme Chadier, M. Cochet, Mme Collin, Mme Corsale, Mme Croizier, M. Da Passano, M. Debû, Mme Duvivier Dromain, Mme Fournillon, Mme Fréty, Mme Frier, M. Gascon, Mme Geoffroy, M. Geourjon, M. Grivel, Mme Groperrin, M. Groult, M. Guelpa-Bonaro, Mme Hémain, Mme Khelifi, M. Kimelfeld, M. Kohlhaas, M. Lassagne, M. Longueval, Mme Moreira, Mme Nachury, Mme Panassier, M. Payre, M. Pelaez, Mme Petiot, Mme Picard, Mme Picot, Mme Pouzergue, M. Quiniou, M. Ray, Mme Runel, Mme Sarselli, M. Seguin, Mme Sibeud, M. Van Styvendael, Mme Vessiller, M. Vincendet, M. Vincent.

Absents excusés : M. Charmot (pouvoir à Mme Sarselli), Mme Crespy (pouvoir à M. Seguin), Mme Dehan (pouvoir à M. Ray), M. Marion (pouvoir à Mme Brunel), Mme Vacher (pouvoir à Mme Khelifi).

Commission permanente du 16 octobre 2023**Délibération n° CP-2023-2602**

Commission pour avis : développement économique, numérique, insertion et emploi

Commission(s) consultée(s) pour information :

Commune(s) : Rillieux-la-Pape

Objet : Territoire zéro chômeur de longue durée (TZCLD) - Soutien de la Métropole de Lyon à la candidature du territoire Alagniers-Mont Blanc à Rillieux-la-Pape

Service : Délégation Développement responsable - Direction Insertion et emploi

La Commission permanente,

Vu le rapport du 27 septembre 2023, exposant ce qui suit :

Le Conseil de la Métropole de Lyon, par délibération n° 2020-0125 du 27 juillet 2020, a délégué une partie de ses attributions à la Commission permanente, à l'exception de celles visées aux articles L 3631-6, L 3312-1 à L 3312-3 et L 1612-12 à L 1612-15 et L 3633-2 du code général des collectivités territoriales (CGCT).

I - Contexte

Le projet TZCLD est une expérimentation territoriale qui vise à résorber le chômage de longue durée, fondée sur 3 constats :

- personne n'est inemployable : tout un chacun dispose de savoir-faire et de compétences,
- ce n'est pas le travail qui manque : de nombreux besoins de la société ne sont pas satisfaits, et pourraient l'être avec le développement de travaux utiles,
- le chômage de longue durée entraîne de nombreuses dépenses publiques, qui gagnent à être réallouées au service de la production d'emploi sur un périmètre donné.

Le projet vise, pendant 5 ans, sur un territoire circonscrit, à faire de l'emploi un droit, pour toutes les personnes privées durablement d'emploi qui sont volontaires à exercer un emploi. Pour ce faire, un axe fondamental du projet est de recruter des demandeurs d'emploi de longue durée, en contrat à durée indéterminée à temps choisi et sans sélection, au sein d'entreprises à but d'emploi (EBE) pour exercer des activités non concurrentes avec les activités économiques déjà implantées sur le territoire.

Le fonds national d'expérimentation territoriale contre le chômage de longue durée (ETCLD) est garant du financement de ces emplois supplémentaires. Il est abondé par l'État, les collectivités territoriales et des organismes publics et privés sur la base de la réorientation des coûts liés à la privation durable d'emploi. C'est l'association ETCLD qui est gestionnaire de ce fonds. Les EBE perçoivent des fonds qui contribuent à une partie de la rémunération des salariés embauchés, le complément étant assuré par le chiffre d'affaires qu'elles réalisent.

La loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 relative au renforcement de l'inclusion dans l'emploi par l'activité économique et à l'expérimentation TZCLD est venue acter le prolongement de l'habilitation des 10 territoires pour 5 années supplémentaires et élargir l'expérimentation à plus de 50 nouveaux territoires. Les territoires aujourd'hui habilités sont Saint-Jean et les Brosses pour Villeurbanne, la Plaine-Santy pour Lyon 8ème, et Arsenal-Carnot Parmentier pour Saint-Fons.

Par délibération du Conseil n° 2021-0576 du 21 juin 2021, la Métropole a rappelé sa mobilisation dans le cadre de candidatures communales coordonnées. Les territoires de la Métropole candidats à l'habilitation TZCLD sont :

- Les Vernes - Le Vallon pour Givors et Grigny,
- Léo Lagrange pour Vénissieux,
- Alagniers-Mont Blanc pour Rillieux-la-Pape.

Parmi ces territoires, le dossier de Rillieux-la-pape a atteint la maturité suffisante pour envisager un dépôt de candidature dès cette année.

II - Soutien de la Métropole au territoire Alagniers-Mont Blanc à Rilleux-la-pape, candidat à l'habilitation

Le soutien de la Métropole sera *a minima* de 2 ordres, conformément à la loi n° 2020-1577 du 14 décembre 2020 :

- soutien formel aux candidatures en tant que collectivité supraterritoriale des communes candidates,
- financement de la contribution au développement de l'emploi au titre de ses compétences départementales.

Par délibération du Conseil n° 2021-0576 du 21 juin 2021, la Métropole a rappelé sa mobilisation dans le cadre de candidatures communales coordonnées.

Par la délibération de la Commission permanente n° CP-2021-0931 du 22 novembre 2021, et par la délibération de la Commission permanente n° CP-2022-1096 du 7 février 2022, la Métropole a soutenu les candidatures de Lyon 8ème, Saint-Fons et Villeurbanne Les Brosses qui sont aujourd'hui habilités et a rappelé ses engagements dans le cadre de la préparation des candidatures et à plus long terme dans la mise en œuvre des projets TZCLD sur son territoire.

Cet engagement concerne :

- la mobilisation des services territorialisés en appui aux travaux menés localement (chefs de services sociaux, développeurs économiques, coordinateurs emploi-insertion et chargés de liaison entreprise emploi de la Maison métropolitaine d'insertion pour l'emploi),
- la mise en place d'une plateforme de coopération entre les territoires et la mutualisation de travaux autour de thématiques stratégiques : recherche de mécénat et de financements, modélisation d'activités communes et génération d'activités interterritoriales, appui à la préfiguration des EBE, appui à l'évaluation des expérimentations, mobilisation de partenaires d'envergure métropolitaine, mobilisation des leviers de retour à l'emploi métropolitains en vue d'atteindre une forme d'exhaustivité composite (hors EBE), etc. Cette plateforme constitue ainsi à la fois un espace de régulation des activités interterritoriales mais également un appui d'ingénierie sur certains aspects des projets TZCLD.

La Ville de Rillieux-la-Pape compte un des 4 grands projets de ville de la Métropole, du fait de l'importance des quartiers prioritaires politique de la ville (QPV), ciblés ainsi parce qu'ils concentrent difficultés sociales et économiques pour les habitants. La Commune de Rillieux-la-Pape souhaite expérimenter le droit à l'emploi sur une partie de son territoire, avec pour projet, si l'expérimentation est un succès, de l'étendre à l'ensemble de la commune. Le territoire zéro chômeurs ciblé représente environ 15 % de la population de la commune. Neuf habitants sur 10 de ce territoire vivent en habitat social, 48 % de la population de ce périmètre a moins de 30 ans, et 42 % des personnes sont sans diplôme, 6 % ont un niveau Bac +3 ou plus. Dans ce même périmètre, 78 % des actifs occupés sont ouvriers ou employés alors qu'ils sont 68 % en moyenne dans l'ensemble des TZCLD et 56 % dans la commune.

La Ville de Rillieux-la-Pape prévoit de déposer un dossier de candidature sur le dernier trimestre 2023 dans le cadre de la loi permettant une 2^{ème} vague de candidature. Le territoire a tenu un comité de candidature le 15 septembre 2022. À ce jour, 80 habitants ont été rencontrés et 18 d'entre eux sont acteurs dans le projet ; 30 entretiens de compétences ont été réalisés. Lors de ces entretiens, 4 pôles de compétences ont ainsi été identifiés : couture, petit bricolage, cuisine et le prendre soin, et plusieurs activités sont en cours d'identification et de modélisation. L'EBE et le projet TZCLD dans sa globalité ont été travaillés avec le groupement économique solidaire GEIM. Au regard de l'installation de la Halle du réemploi, et par souci de cohérence territoriale dans le déploiement des activités et dans les parcours vers un emploi durable, l'EBE serait portée par le groupe GEIM. En parallèle, le territoire travaille avec la plateforme métropolitaine afin de développer de nouvelles activités.

L'ensemble des activités ont été développées avec les habitants au sein du Laboratoire des idées à raison de 2 ateliers par semaine. Ces temps sont ensuite restitués à raison d'une fois par mois en commission activités où les acteurs, y compris un représentant des habitants, sont présents.

Enfin, des permanences régulières sont tenues au sein de la Maison de l'emploi et de la formation, et au sein des marchés du QPV afin d'identifier de nouveaux volontaires pour l'emploi. En complément, des temps conviviaux sont organisés hors les murs.

Si la montée en charge des effectifs se fera de façon progressive, le territoire travaille à ce jour à son prévisionnel d'effectifs. Les premiers travaux font état de 20 volontaires au démarrage de l'EBE.

Conformément à la délibération de la Commission Permanente n° CP-2021-0931 du 22 novembre 2021, la contribution financière de la Métropole au financement des expérimentations TZCLD s'élève à 15 % de la participation de l'État. Au vu des éléments disponibles, la participation prévisionnelle de la Métropole au financement des équivalents temps plein (ETP) créés par les territoires habilités s'élèverait à 3 047,47 € par ETP, étant précisé que la contribution financière de la Métropole au financement des EBE des territoires habilités fait l'objet chaque année d'une délibération spécifique.

Au vu du projet présenté et de l'intérêt de cette candidature, il est proposé à la Commission permanente d'approuver le soutien de la Métropole à la candidature de Rillieux-la-Pape pour le territoire Alagniers-Mont Blanc ainsi que les modalités de financement associées au projet d'expérimentation ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique, numérique, insertion et emploi ;

DELIBERE

1° - Approuve le soutien de la Métropole à la candidature de Rillieux-la-Pape pour une partie du quartier Alagniers-Mont Blanc dans le cadre de l'expérimentation TZCLD.

2° - Autorise le Président de la Métropole à signer tout document nécessaire pour soutenir ladite candidature et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Publié le : 17 octobre 2023

Accusé de réception en préfecture : 069-200046977-20231016-311656-DE-1-1 Date de télétransmission : 17 octobre 2023 Date de réception préfecture : 17 octobre 2023
